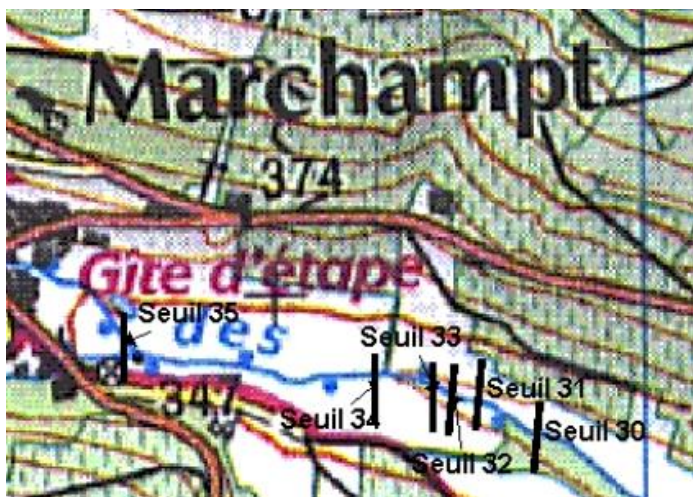


Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil 30



Cours d'eau : Ruisseau des Samsons

Localisation : Aval Marchampt

Commune : Marchampt

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 90 cm
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Déstructuration et dispersion des blocs dans le lit afin de diversifier les substrats.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil 31



Cours d'eau : Ruisseau des Samsons

Localisation : Aval Marchampt (**voir ci-dessus**)

Commune : Marchampt

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis la confluence avec l'Ardières jusqu'à Marchampt soit sur un tronçon hydrographique de 6,2 km.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 1 mètre
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Déstructuration et dispersion des blocs dans le lit afin de diversifier les substrats.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil 32



Cours d'eau : Ruisseau des Samsons

Localisation : Aval Marchampt (**voir ci-dessus**)

Commune : Marchampt

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis la confluence avec l'Ardières jusqu'à Marchampt soit sur un tronçon hydrographique de 6,2 km.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 80 cm
- franchissement par les poissons : difficile

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Suppression de l'encombre et réduction de la pente localement pour permettre le franchissement piscicole.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil 33



Cours d'eau : Ruisseau des Samsons

Localisation : Aval Marchampt (**voir ci-dessus**)

Commune : Marchampt

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis la confluence avec l'Ardières jusqu'à Marchampt soit sur un tronçon hydrographique de 6,2 km.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 50 cm
- franchissement par les poissons : possible en hautes eaux

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Déstructuration et dispersion des blocs dans le lit afin de diversifier les substrats.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil 34



Cours d'eau : Ruisseau des Samsons

Localisation : Aval Marchampt (**voir ci-dessus**)

Commune : Marchampt

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis la confluence avec l'Ardières jusqu'à Marchampt soit sur un tronçon hydrographique de 6,2 km.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 1 mètre
- franchissement par les poissons : difficile

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Déstructuration et dispersion des blocs dans le lit afin de diversifier les substrats.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil 35



Cours d'eau : Ruisseau des Samsons

Localisation : Aval Marchampt

Commune : Marchampt

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis la confluence avec l'Ardières jusqu'à Marchampt soit sur un tronçon hydrographique de 6,2 km.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 1,80 mètre
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

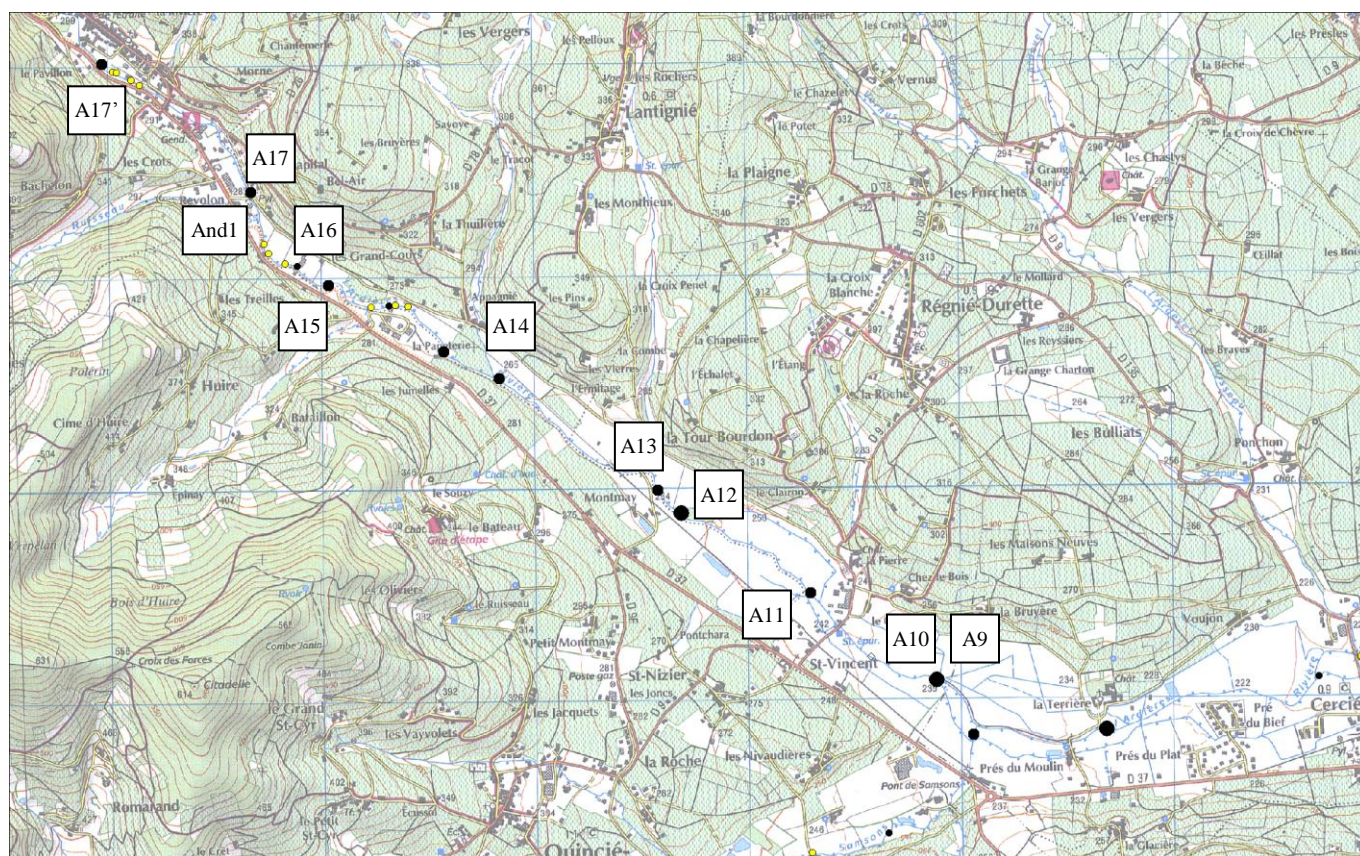
Prise d'eau d'un bief en rive gauche, jardin en rive droite.

Aménagement préconisé :

Création d'une rivière de contournement en rive gauche.

=> Non prioritaire en raison du ratio Coût/gain écologique élevé

III. Décloisonnement de l'Ardières entre le R. des Andilleys et le ruisseau des Samsons



Objectif : rétablir la continuité écologique et la qualité morphologique de l'Ardières entre le ruisseau des Samsons et le ruisseau des Andilleys, deux réservoirs biologiques pour l'Ardières.

Obstacle	Nature	Travaux préconisés	Coûts	Coûts si aménagement	Priorité écologique	Priorité chronologique
A9	Seuil bief	Effacement	7500	100000	1	1 ou 2
A10	Seuil	Brèche centrale	1000		2	2
A11	Seuil bief	Effacement	12500	100000	1	1 ou 2
A12	Seuil bief	Effacement	20000	200000	1	1 ou 2
A13	Seuil	Brèche centrale/effacement	5000		1	1
A14	Seuil bief	Effacement	10000	100000	1	1 ou 2
A15	Seuil	Effacement	10000		1	1
A16	Seuil	Brèche	1000		2	2
A17	Seuil	Effacement/dispersion	5000		1	1
And1	Buse	Barettes buses/plots		50000	1	1
TOTAL			122000	572000		

Note : les seuils présents non listés en travaux en amont du seuil A9 peuvent être aménagés simplement lors d'entretien de ripisylve

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A9



Cours d'eau : Ardières
Localisation : Aval St Vincent
Commune : St Vincent



Objectif : Restaurer la continuité biologique de l'Ardières sur un tronçon de 9 km

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 3 mètres
- franchissement impossible du plan incliné par les poissons

Usages et enjeux : prise d'eau pour deux biefs situés sur chaque rive.

Aménagement préconisé :
Création d'une rivière de contournement.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A10



Cours d'eau : Ardières

Localisation : Aval St Vincent (**voir ci-dessus**)

Commune : St Vincent

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 80 cm
- franchissement par les poissons : hautes eaux

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Effacement total ou création de plusieurs encoches dans le tronc.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A11



Cours d'eau : Ardières

Localisation : Amont St Vincent (voir ci-dessus)

Commune : St Vincent

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 2,50 mètres
- franchissement par les poissons : infranchissable

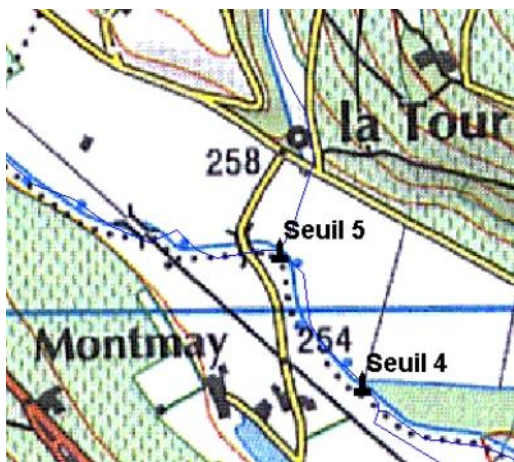
Usages et enjeux :

Bief de dérivation

Aménagement préconisé :

Effacement ou Création d'une rivière de contournement.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A12



Cours d'eau : Ardères

Localisation : Montmay

Commune : Quincié en Beaujolais

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 4 mètres
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

Bief de dérivation situé en rive gauche.

Aménagement préconisé :

Création d'une rivière de contournement en rive droite.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A13



Cours d'eau : Ardières

Localisation : Montmay (**voir ci-dessus**)

Commune : Quincié en Beaujolais

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 1,60 mètre
- franchissement par les poissons : difficile (possible lors de grosses crues)

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Effacement total et réutilisation des blocs pour une diversification de l'habitat piscicole (sur ce secteur ou sur un autre cours d'eau) ou création d'une échancrure centrale pour concentrer le débit.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A14



Cours d'eau : Ardières
Localisation : aval La Papeterie
Commune : Lantignié

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 2,30 mètres
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

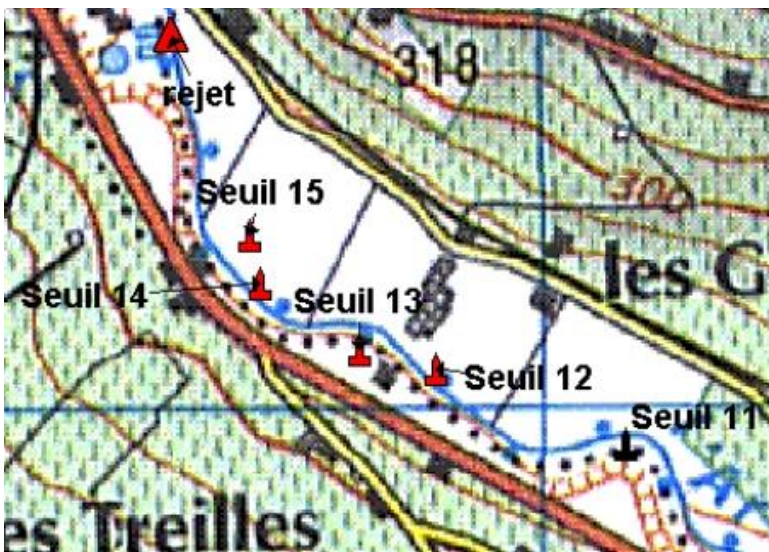
Bief en rive droite,
utilisation à confirmer.

Aménagement préconisé :

Effacement en cas de non utilisation du bief par le propriétaire.

Création d'une rivière de contournement en rive gauche si le bief est utilisé.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A15 (11)



*Cours d'eau : Ardières
Localisation : Les Treilles
Commune : Lantignié*

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 2,50 mètres
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Effacement total et concentration de la lame d'eau.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A16 (13)



Cours d'eau : Ardières

Localisation : Les Treilles (voir ci-dessus)

Commune : Lantignié

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 70 cm
- franchissement par les poissons : possible en hautes eaux

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Effacement total ou création d'une échancrure centrale.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A16bis (14)



Cours d'eau : Ardières

Localisation : Les Treilles (**voir ci-dessus**)

Commune : Lantignié

Objectif : Restaurer la continuité biologique de l'Ardières sur un tronçon de 9 km.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 80 cm
- franchissement par les poissons : possible en hautes eaux

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Effacement total ou création d'une échancrure centrale.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A16 ter (15)



Cours d'eau : Ardières

Localisation : Les Treilles (voir ci-dessus)

Commune : Lantignié

Objectif : Restaurer la continuité biologique de l'Ardières sur un tronçon de 9 km.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 70 cm
- franchissement par les poissons : possible en hautes eaux

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Effacement total ou création d'une échancrure centrale.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A17 (16)



Cours d'eau : Ardières

Localisation : Revolon

Commune : Beaujeu



Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 1,90 mètre
- franchissement par les poissons : possible en hautes eaux

Usages et enjeux :

Aucun usage, constructions en rive droite.

Aménagement préconisé :

Réaménagement de l'échancrure centrale.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Secteur And1



Objectif : Restaurer la continuité biologique entre l'Ardières et un petit affluent réservoir biologique. Restaurer 100ml de ruisseau.



Cours d'eau : Andilleys

Localisation : Revolon

Commune : Beaujeu

Caractéristiques de l'ouvrage :

- 65m de buse, puis deux seuils de 0.7m et 0.2m, puis tablier de pont D37 de 0.3m.

Usages et enjeux : constructions en rive droite ; passage d'engins PL.

Aménagement préconisé :

Renaturation du secteur. Mise à l'air libre du ruisseau, construction d'un pont en aval, végétalisation des berges et reconstitution d'un lit mineur.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil A17'



Cours d'eau : Ardières

Localisation : Le Pavillon

Commune : Beaujeu

Objectif : Restaurer la continuité biologique de l'Ardières sur un tronçon de 9 km.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 2,50 mètres
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

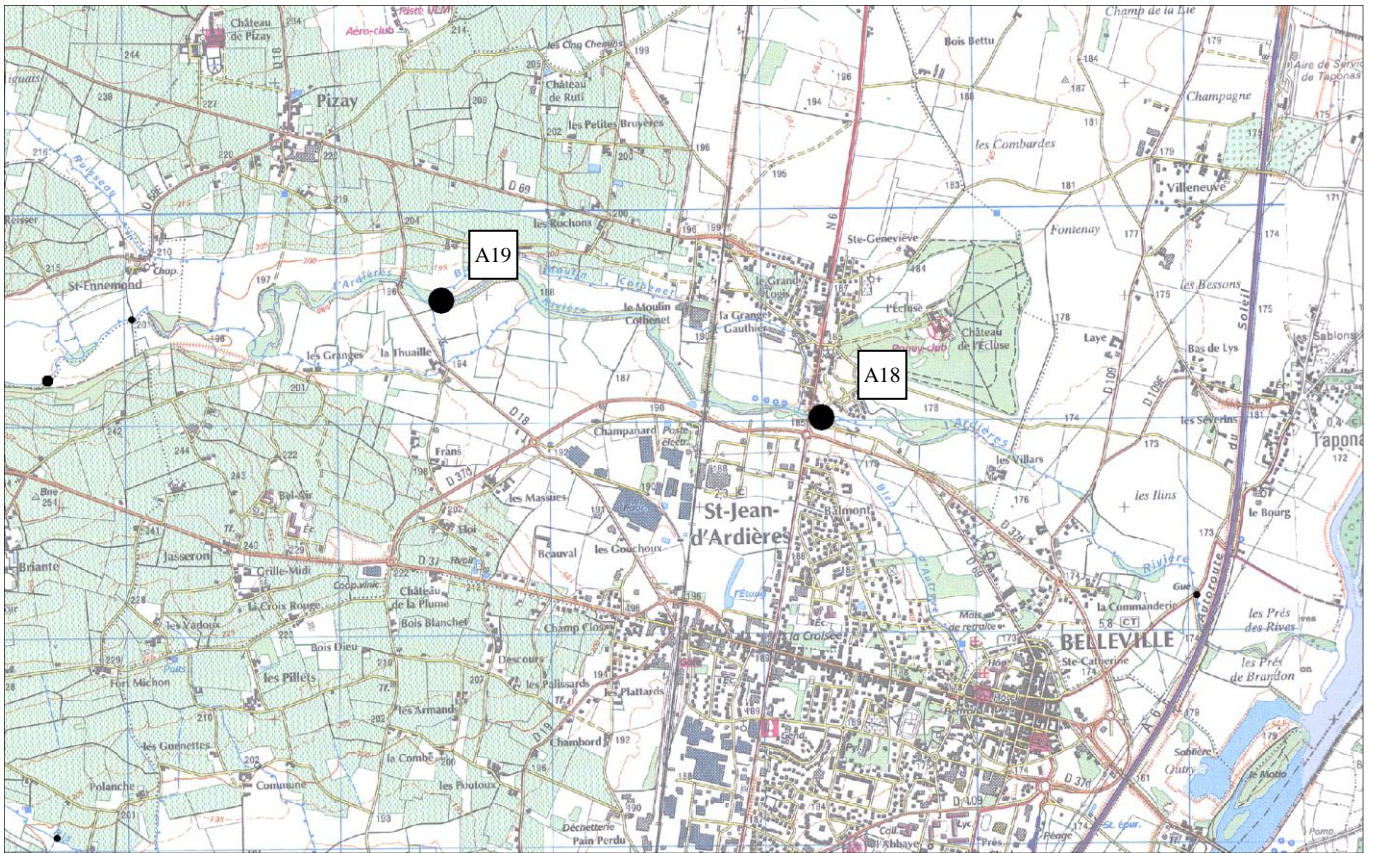
Bief en rive droite, route en rive droite et parking en rive gauche, emprise foncière importante.

Aménagement préconisé :

Création d'une rivière de contournement en rive gauche possible en empiétant sur le terrain goudronné. Aménagement avec mise en valeur auprès du public vue la position de l'ouvrage.

Priorité jugée secondaire, faible gain de linéaire en amont avant nouvel obstacle.

IV. Reconnexion de l'Ardières aval à la Saône



Objectif : rétablir la continuité écologique entre l'Ardières et la Saône, restaurer la qualité morphologique de l'Ardières sur potentiellement 1500m en amont de la Thuaille.

Obstacle	Nature	Travaux préconisés	Coûts	Coûts si aménagement	Priorité écologique	Priorité chronologique
A18	Seuil N6	Arasement+PAP ingénierie béton		500 000	1	2
A19	Seuil de la Thuaille	Effacement+reprise du pont de la D18/ Arasement+rivière artificielle	50 000+pontD18	800 000	1	2
TOTAL			550 000+pontD18	1 300 000		

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil route Nationale 6



Cours d'eau : Ardières

Localisation : Aval du pont de la route nationale 6

Commune : St Jean d'Ardières

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 3.7 mètres
- franchissement impossible du plan incliné par les poissons

Usages et enjeux :

Rôle dans la stabilisation de la structure du pont de la route nationale 6

Aménagement préconisé :

Aménagement à l'aide d'un dispositif de franchissement piscicole, type passe à bassins successifs callée pour les cyprinidés.

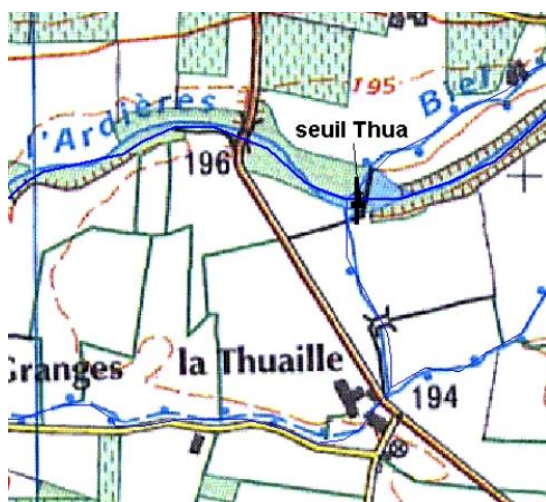
Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil de la Thuaille



Cours d'eau : Ardières

Localisation : 180 mètres en aval du Pont de la Thuaille

Commune : St Jean d'Ardières



Objectif : Restaurer la continuité biologique entre l'Ardières et la Saône sur un tronçon de 12 km

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 8 mètres
- franchissement impossible du plan incliné par les poissons

Usages et enjeux :

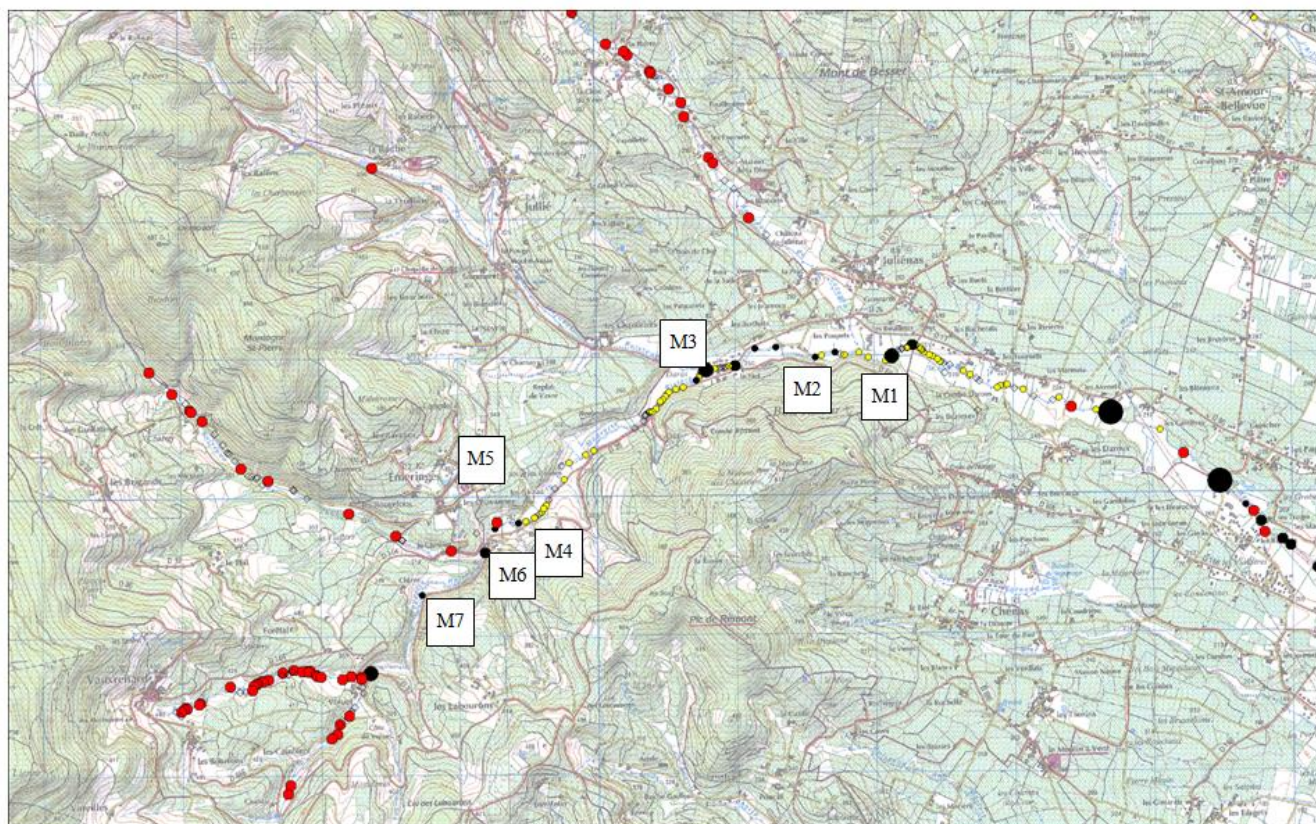
Bief en rive gauche qui restitue une grande partie de son débit par la chute située à droite du barrage, pont de la Thuaille situé à 180 mètres en amont.

Aménagement préconisé :

Vérification de l'utilité du bief,
Effacement et réaménagement du pont.

Ou possibilité d'aménagement de l'ouvrage par la création d'une rivière de contournement.

V. Décloisonnement de la Mauvaise amont



Objectif : rétablir la continuité écologique sur l'amont de la Mauvaise

Obstacle	Nature	Travaux préconisés	Coûts	Coûts si aménagement	Priorité écologique	Priorité chronologique
M1	Seuil	Effacement/talutage	15000		1	2
M2	Seuil	Effacement	5000	10000	1	2
M3	Seuil	PAP rivière de contournement RD		60000	1	2
M4	Radier de pont	Aménagement		5000	1	2
M5	Seuil	Effacement	7500		1	2
M6	Seuil	Effacement/talutage		10000	1	2
M7	Seuil	Effacement	5000		1	2
		TOTAL	107 500	112 500		

Note: les seuils présents non listés en travaux en amont du lieu-dit « Les Daroux » (aval Juliéna) peuvent être aménagés simplement lors d'entretien de ripisylve

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil M1 (14)



Cours d'eau : La Mauvaise

Localisation : Les Bouilloux

Commune : Juliéнас

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis Juliéнас jusqu'à Vauxrenard sur un tronçon de 6 kilomètres.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 2 mètres
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

Aucun usage, faible enjeu.

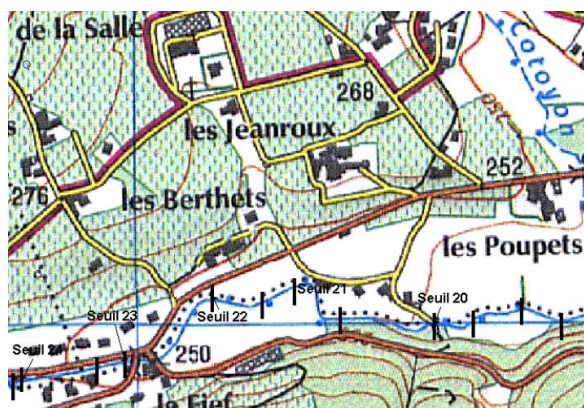
Aménagement préconisé :

Destruction avec remplacement des enrochements par des techniques végétales.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil M2 (20)



Cours d'eau : La Mauvaise
Localisation : Les Poupets
Commune : Juliéнас



Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 1,10 mètre
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

Collecteur ?

Aménagement préconisé :

Effacement si possible et stabilisation de la rive gauche par des techniques végétales en cas de besoin.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : M3 (24)



Cours d'eau : La Mauvaise

Localisation : Amont le Fief (voir ci-avant)

Commune : Julié纳斯

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis Julié纳斯 jusqu'à Vauxrenard sur un tronçon de 6 kilomètres.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 2,20 mètres
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

Rôle dans la stabilisation de la route en rive gauche.

Aménagement préconisé :

Création d'une rivière de contournement en rive droite.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : M4 (42)



Cours d'eau : La Mauvaise
Localisation : Pont les Girauds
Commune : Emeringes

Caractéristiques de l'ouvrage :
hauteur : 80 cm
franchissement par les poissons : possible en hautes eaux

Usages et enjeux :
Aucun usage, tablier du pont.

Aménagement préconisé :
Création d'un pré-bassin permettant le franchissement piscicole.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Seuil M5 (43)



Cours d'eau : La Mauvaise

Localisation : Amont les Girauds (voir ci-avant)

Commune : Emeringes

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis Juliéna jusqu'à Vauxrenard sur un tronçon de 6 kilomètres.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 1,20 mètre
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Effacement, stabilisation de la rive gauche par des techniques végétales si besoin et plantation de ripisylve.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : M6 (44)



Cours d'eau : La Mauvaise

Localisation : aval les Combiers (voir ci-avant)

Commune : Emeringes

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis Juliéas jusqu'à Vauxrenard sur un tronçon de 6 kilomètres.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 1,40 mètre
- franchissement par les poissons : impossible

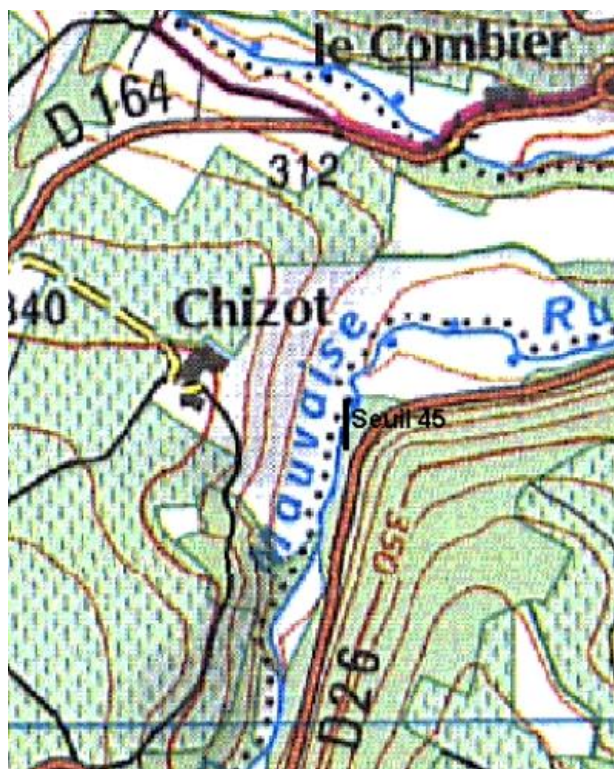
Usages et enjeux :

Aucun usage, faible enjeu.

Aménagement préconisé :

Effacement et stabilisation des berges par des techniques végétales en remplacement du muret rive gauche (accord du propriétaire nécessaire)

Proposition d'aménagement d'ouvrage : M7 (45)



Cours d'eau : La Mauvaise

Localisation : Chizot

Commune : Vauxrenard

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 70 cm
- franchissement par les poissons : difficile

Usages et enjeux :

Aucun usage, aucun enjeu.

Aménagement préconisé :

Effacement.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : M8 (46)



Cours d'eau : La Mauvaise
Localisation : aval Voluet
Commune : Vauxrenard

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis Juliéнас jusqu'à Vauxrenard sur un tronçon de 6 kilomètres.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 2 mètres
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

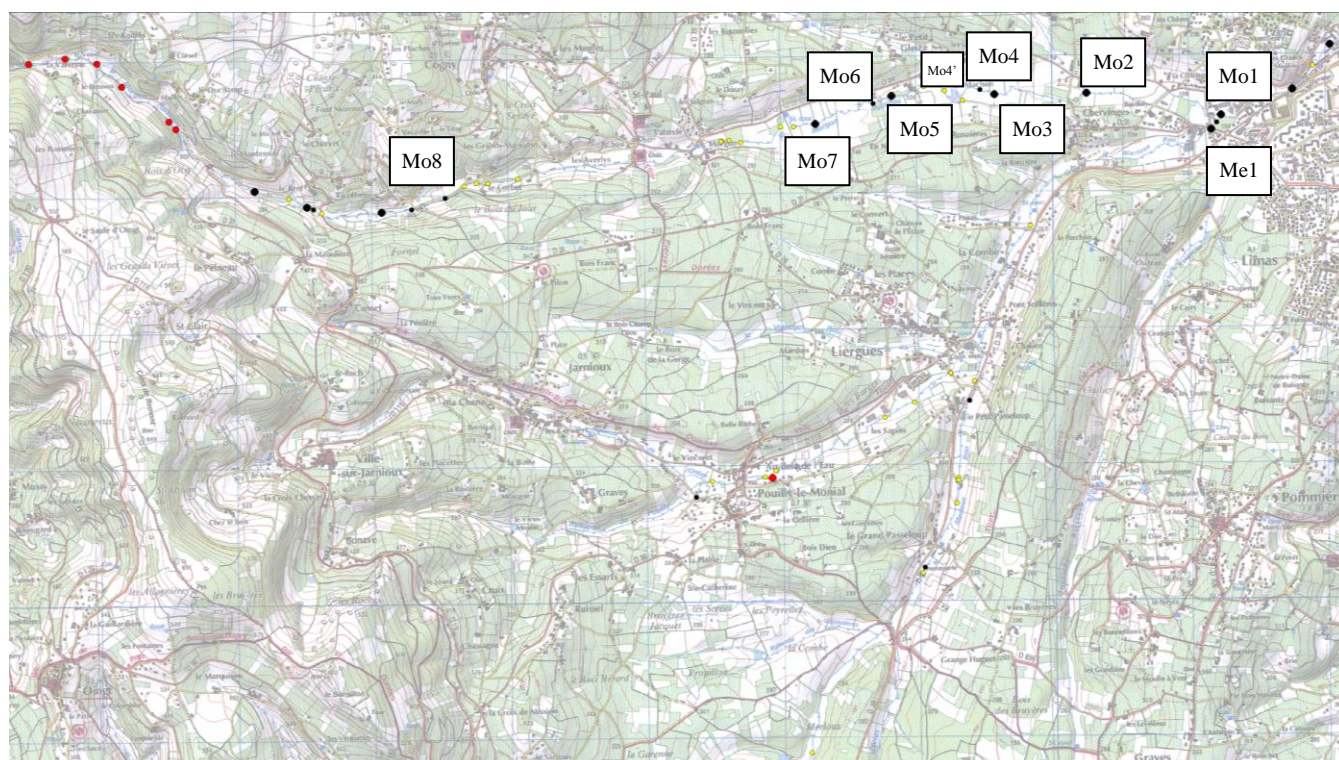
Rôle éventuel de stabilisation du pont situé en amont, utilisé par les engins et le bétail.

Aménagement préconisé :

Destruction et création d'un nouveau dispositif de franchissement du cours d'eau (en aval) ne créant pas d'obstacle pour les poissons (pont cadre, passerelle)

=> Jugé non prioritaire car plusieurs obstacles infranchissables en amont nécessitant un équipement lourd

VI. Décloisonnement du bassin du Morgon



Objectif : rétablir la continuité écologique entre le Morgon et le Merloux ; décloisonner le Morgon, le Merloux

Site	Nature	Travaux préconisés	Coûts	Coûts si aménagement	Priorité écologique	Priorité chronologique
Mo1	Seuil	Effacement/talutage	10 000		1	1
Mo2	Seuil	Effacement	10 000		1	1
Mo3	Seuil	Effacement	7000		1	1
Mo4	Seuil	Effacement	1500		1	1
Mo4'	Seuil	Réglementaire/effacement	0		1	1
Mo5	Seuil	Effacement/talutage	10000		1	1
Mo6	Seuil	Effacement	1500		1	1
Mo7	Seuil	Effacement	7000		1	1
Mo8	Seuil	PAP + effacements	10000		1	1
Me1	Seuil	PAP/reprise de l'ouvrage	30000		1	2
TOTAL			87 000			

Note: les seuils présents en amont de l'ouvrage Mo8 peuvent être aménagés simplement lors d'entretien de ripisylve

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Mo1



Cours d'eau : Morgon

Localisation : amont confluence Merloux

Commune : Gleizé

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis Gleizé jusqu'à Cogny sur un tronçon de 6 kilomètres.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 1m
- franchissement par les poissons : impossible hors crue exceptionnelle

Usages et enjeux :

Rôle éventuel de stabilisation du profil, berges abruptes (ancien remblais ?) occupées pour dépôt de bois.

Aménagement préconisé :

Effacement et reprise des berges si besoin.

Proposition d'aménagement d'ouvrage : Mo2



Cours d'eau : Morgon

Localisation : Chervinges

Commune : Gleizé

Objectif : rétablir la continuité écologique depuis Gleizé jusqu'à Cogny sur un tronçon de 6 kilomètres.

Caractéristiques de l'ouvrage :

- hauteur : 1.8 mètres
- franchissement par les poissons : impossible

Usages et enjeux :

Aucun usage.

Aménagement préconisé :

Effacement, surveillance de la rive gauche le long du jardin de la propriété environ 100m en amont, stabilisation si besoin.